

vos impôts
UN INVESTISSEMENT
CITOYEN





SOMMAIRE

4	Introduction
6	La Ville de Genève en 2015
8	Le processus budgétaire
11	Culture et loisirs
13	Prestations sociales
15	A l'école
16	Sécurité publique
19	Aménagement et environnement urbain
21	Mobilité
22	Immobilier
24	Administration
26	Investissements
30	Le saviez-vous?

Edité par le Département des finances
et du logement
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 1204 Genève

Imprimé sur du papier FSC
par Moléson Impressions

Conception graphique: trivialmass.com

Octobre 2016

Images:

Nicolas Righetti — Couvertures
Rémy Gindraux — p.2, p.10
Niels Ackermann — Lundi13 — p.5
Magali Girardin — p.14, p.25
Patrick Gilliéron Lopreno — p.17
François Schaer — p.18
Julien Gregorio / Ville de Genève — p.20
Miguel Bueno — p.23
Didier Jordan / Ville de Genève — p.28
Cité-métiers.ch, l'expo — p.31

INTRODUCTION

Payer ses impôts est un acte par lequel on exprime son appartenance à la collectivité, par lequel on contribue à la mesure de ses moyens au bon fonctionnement des infrastructures communes. Mais au-delà de ce principe général, il est utile et même nécessaire de savoir comment ces moyens sont dépensés. Quelles sont exactement ces infrastructures? Comment les prestations sont-elles fournies? Lesquelles sont du ressort du Canton, lesquelles des Communes?

La brochure que vous tenez dans vos mains répond à ces questions pour ce qui concerne la Ville de Genève. Les finances d'une telle collectivité ne sont pas seulement une affaire de chiffres. Ou plutôt, les chiffres dont il s'agit (recettes, dépenses, dette, lignes budgétaires, excédent, déficit) en disent la forme et l'identité. C'est d'ailleurs pour cette raison que le vote du budget est très souvent décrit comme l'acte le plus important de l'année politique au Conseil municipal. Les représentant-e-s de la population de la Ville y décident du développement de nouvelles prestations, du maintien (ou non) des prestations existantes, bref de ce qui donne forme à la vie collective en Ville.

La période actuelle est contrastée. D'une part, si l'on compare la brochure de cette année à celles des années précédentes on peut constater une grande stabilité dans nos finances, autant dans les revenus que dans les dépenses. Cela est réjouissant puisque la stabilité inspire la confiance et libère la créativité. Mais d'autre part, quelques incertitudes risquent de mettre en question l'équilibre que nous avons atteint. En particulier, la réforme de l'imposition des entreprises, dite «RIE 3», occasionnera dans quelques années très probablement une diminution des revenus pour la Ville.

Pour faire face à ce défi, la responsabilité d'une magistrate en charge des finances est de formuler, avec les forces politiques représentées au Conseil municipal, des solutions pour préserver la stabilité

financière et permettre ainsi à l'administration de poursuivre sereinement son travail. Faire en sorte que les parcs soient toujours aussi bien entretenus, que les artistes puissent travailler et montrer leur travail, que les sportifs s'entraînent dans de bonnes conditions, que les personnes âgées bénéficient d'activités stimulantes, que les écoliers mangent avec appétit aux repas scolaires, etc.

Vos impôts sont entre des mains sûres. Les finances sont saines. Votre administration municipale travaille bien. Notre ville se développe et la qualité de vie y demeure très élevée. Dans cette brochure, vous pourrez mieux comprendre le fonctionnement de votre cité, et c'est bien la moindre des choses.

Cordialement à vous,

Sandrine Salerno

Conseillère administrative

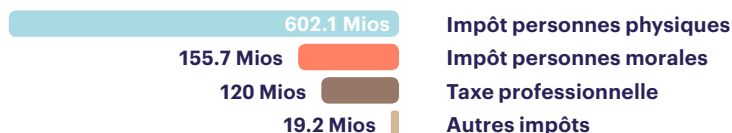


LA VILLE DE GENÈVE EN 2015

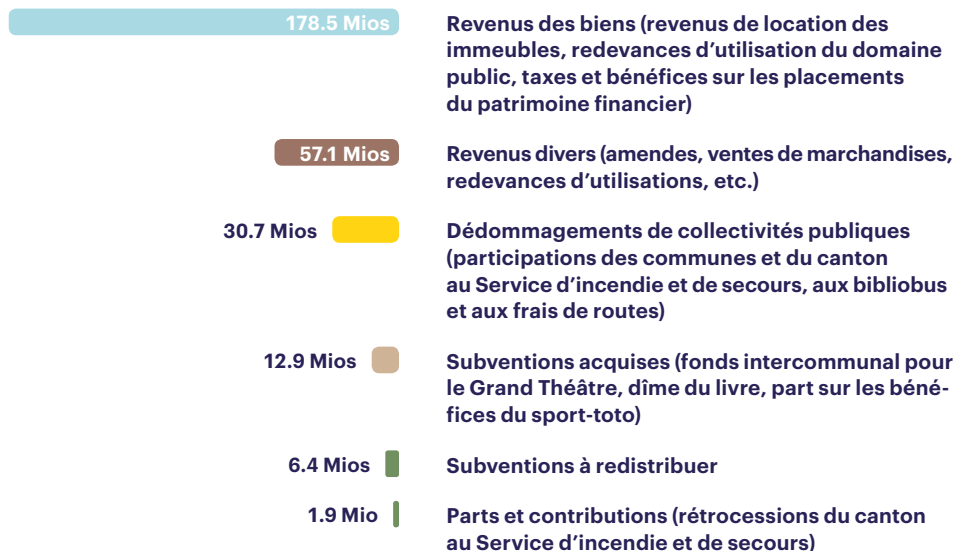
RECETTES

Comme toutes les collectivités publiques, la Ville de Genève tire la grande majorité de ses recettes des rentrées fiscales.

En 2015, les revenus de la Ville de Genève se sont constitués à 76% de rentrées fiscales. Elles ont atteint 897 millions de francs, en hausse par rapport à 2014 (+32 millions) et reposent sur quatre types d'impôt :



Les autres recettes de la Ville de Genève provenaient en 2015 de :



Au total, les revenus de la commune ont atteint un peu plus d'un milliard de francs.

Revenus en 2015, par chapitre comptable :



CHARGES

En 2015, la Ville de Genève a consacré près du tiers de son budget à la culture et aux loisirs (32%), avec un montant total de 379 millions de francs. Arrivent ensuite la prévoyance sociale (14%), les finances et les impôts avec 14% (il s'agit essentiellement de frais liés à la perception des impôts et de frais liés aux immeubles du patrimoine financier), l'administration générale (12%) et la sécurité publique (10%).

Charges en 2015, par politique publique* :



* La dénomination des politiques publiques repose sur des normes cantonales, auxquelles les communes doivent se conformer. Des exemples de prestations par politique publique sont présentés dans les pages suivantes. Certains titres de chapitre ont été adaptés pour mieux refléter les actions communales.

LE PROCESSUS BUDGÉTAIRE

Etablir un budget d'un peu plus d'un milliard de francs n'est pas une mince affaire. Chaque année, il s'agit de trouver un juste équilibre entre la maîtrise des charges et des dépenses essentielles à la qualité de vie de la population genevoise. Pour le Conseil administratif (CA) de la Ville de Genève, le budget représente l'occasion de soumettre au Conseil municipal (CM) les orientations financières souhaitées pour l'année à venir, étant entendu que celles-ci sont l'expression des priorités et objectifs politiques que le CA s'est fixés.

Plusieurs étapes sont essentielles au bon déroulement du processus budgétaire :

En mai

Les différents services de l'administration DÉFINISSENT DES OBJECTIFS ET ÉVALUENT LEURS BESOINS POUR L'ANNÉE À VENIR. Le montant du budget qu'ils ont à disposition est basé sur leur budget actuel. En fonction de leurs projets, les services peuvent demander des augmentations d'enveloppes financières afin de créer de nouveaux postes ou d'attribuer des moyens financiers supplémentaires à certaines politiques publiques. Ces demandes doivent être dûment motivées.

Durant l'été

Le Conseil administratif se réunit en séance extraordinaire et étudie toutes les fiches d'arbitrage. IL DÉCIDE À CETTE OCCASION QUELLES DEMANDES LUI SEMBLENT JUSTIFIÉES ET COMMENT ELLES SERONT FINANCÉES. C'est en fonction de ses décisions qu'un premier projet de budget est établi par la Direction financière de la Ville de Genève.

Fin août

Le CA présente cette **PREMIÈRE VERSION DU BUDGET À LA COMMISSION DES FINANCES**, qui est son partenaire privilégié pour toutes les questions budgétaires.

En septembre

Le **CONSEIL MUNICIPAL SE PRONONCE SUR LE PROJET DE BUDGET** et décide d'entrer en matière (ou non). S'il n'est pas d'accord avec les orientations choisies par le Conseil administratif, il peut décider de lui renvoyer ce budget pour qu'il le modifie. S'il entre en matière, les commissions spécialisées et la Commission des finances peuvent procéder à des amendements, avant que le texte soit envoyé devant le Conseil municipal.

En octobre

Un deuxième projet de budget est présenté à la Commission des finances. Il prend en compte les dernières prévisions fiscales transmises par le Canton.

Mi-décembre

Le CM se réunit afin de procéder au **DÉBAT BUDGÉTAIRE**. Il s'agit d'un moment politique majeur. C'est l'occasion pour le Conseil municipal de délibérer sur les orientations politiques définies par le Conseil administratif et de donner à l'administration les moyens de mettre en œuvre les orientations retenues. Ce débat peut durer plusieurs jours.



CULTURE ET LOISIRS

La commune se distingue par une offre de loisirs riche et diversifiée, qui s'adresse aussi bien aux jeunes qu'aux seniors et aux personnes en situation de handicap. Que vous soyez féru-e-s de sport, passionné-e-s d'histoire, admirateur-trice-s de la nature ou musicien-ne-s en herbe, vous trouverez votre bonheur à Genève. Pour la Ville, garantir cette offre de qualité est une priorité.

Activités sportives Chaque année, la Ville de Genève permet aux Genevois-e-s de pratiquer une très large palette d'activités sportives. Ainsi, plus de **6'000 PLACES DE COURS** dispensés par des professeur-e-s diplômé-e-s sont ouvertes à tous et toutes, à des prix compétitifs et pour toutes les catégories d'âge (jeunes, adultes et seniors). Environ 60 activités sont proposées tout au long de l'année. La pratique sportive libre est également encouragée dans les **21 INSTALLATIONS SPORTIVES** de la Ville de Genève. En 2015, plus de **820'000 ENTRÉES** ont été comptabilisées au Centre sportif des Vernets et à la piscine de Varembe. La Commune est également une actrice importante lors de manifestations d'envergure. En effet, elle coordonne plus de **3'000 MATCHS, MANIFESTATIONS ET ÉVÉNEMENTS** sportifs tout public et tous sports confondus.

Fonds municipal d'art contemporain (FMAC) Le FMAC développe et valorise la présence de l'art contemporain dans l'espace public. La collection publique qu'il constitue et qui comprend **2'200 ŒUVRES ET 2'000 VIDÉOS** permet de soutenir et de valoriser les artistes actif-ve-s à Genève. Le FMAC met gratuitement à disposition des artistes et curateur-trice-s le lieu d'exposition «Le Commun», au sein du Bâtiment d'art contemporain (BAC), ainsi que **21 ATELIERS**. Il gère également un Fonds général destiné aux manifestations ponctuelles et aux associations, un Fonds destiné à soutenir les publications d'artistes et un compte de bilan qui lui a permis en 2015 d'acquérir **62 ŒUVRES** d'artistes actif-ve-s à Genève, de soutenir **48 RÉALISATIONS DE PROJETS D'ARTISTES** et d'exposer 300 œuvres dans l'espace public.

Bibliothèques municipales En 2015, **8 EXPOSITIONS ET 10 SALONS MUSICAUX** ont eu lieu dans les **7 BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES**. **4 BIBLIOBUS** de la Ville de Genève ont sillonné le canton. **1'550'990 DOCUMENTS** ont été prêtés aux **38'361 EMPRUNTEURS ET EMPRUNTEUSES** actifs et actives dans le réseau. En parallèle, plus de **30'000 PERSONNES** ont participé aux différentes activités de médiation organisées par les bibliothèques. La mobithèque, le nouveau véhicule itinérant des Bibliothèques municipales, a été inauguré et a effectué ses premières sorties à la rencontre des habitant-e-s pour leur faire découvrir livres, musiques, films et outils numériques. Les bibliothécaires ont traité **1'217 QUESTIONS** adressées par le biais du site InterroGE, le service de renseignement en ligne gratuit qui répond à toutes vos questions et offre, en moins de trois jours, un résultat fiable et des sources identifiées.

ZOOM:

FESTIVALS DE CINÉMA

La Ville de Genève accueille sur son territoire un grand nombre de festivals de cinéma qui la font rayonner au-delà de ses frontières et qui offrent des programmations variées et de qualité. En 2015, c'est ainsi **970'000 FRANCS** de subvention qui ont été accordés à **6 FESTIVALS** (Festival tous écrans, Festival du film et forum international sur les droits humains (FIFDH), Black Movie, FILMAR en America Latina, Festival International du Film Oriental de Genève (FIFOG), Animatou), pour **719 FILMS PROJETÉS** à **124'000 SPECTATEUR-TRICE-S**.

PRESTATIONS SOCIALES

L'administration municipale développe une politique sociale de proximité pour répondre aux enjeux de cohésion sociale en soutenant notamment les aîné-e-s, les familles et les plus démunie-s. Cette politique se décline en cinq axes : la lutte contre l'isolement des aîné-e-s ; la lutte contre la précarité et la prévention des fractures sociales ; le développement de l'inclusion sociale ; le soutien à la jeunesse ; le soutien à l'enfance et à la parentalité. Par ailleurs, la Ville de Genève favorise l'intégration professionnelle par le biais de son Fonds chômage.

Quartiers Lieux d'écoute et d'orientation, **4 POINTS INFO-SERVICES** sont situés dans les quartiers de Plainpalais, de la Servette, des Pâquis et des Eaux-Vives. Ouverts entre 2013 et 2015, ils ont pour mission de délivrer toute information utile au public. Un accompagnement pour d'éventuelles démarches à effectuer fait partie des prestations proposées.

Petite enfance La création de nouvelles structures d'accueil de la petite enfance ainsi que la diversification des modes d'accueil des jeunes enfants constituent des priorités de la politique de la Ville de Genève en faveur des familles. En 2015, **269 PLACES DE CRÈCHE** supplémentaires ont ainsi été créées.

Aîné-e-s Le projet «**AUTOUR D'UNE TABLE**» a fêté ses **10 ANS** en 2015. Le concept : un groupe de seniors se rend, une fois par semaine, dans un restaurant de quartier pour le repas de midi. **17 RESTAURANTS** sont engagés dans cette démarche sociale qui permet de servir chaque année près de **5'000 REPAS** à environ **200 AÎNÉ-E-S**. Cette prestation, conduite avec l'institution genevoise de maintien à domicile (imad), s'inscrit pleinement dans la politique de proximité qui permet d'intégrer les seniors, qui représentent plus de **16% DE LA POPULATION**, à la vie de la cité et de favoriser des moments de partage et de convivialité.



A L'ÉCOLE

La Ville de Genève est responsable de l'entretien, du nettoyage et du mobilier dans les 53 écoles primaires situées sur son territoire. Elle soutient également différents partenaires qui encadrent les élèves et assurent des prestations aussi importantes que l'accueil parascolaire et la sécurité sur le chemin de l'école. En 2015, les écoles gérées par la Ville de Genève ont accueilli près de 12'000 enfants.

Mise à disposition de salles L'administration municipale met à disposition d'associations à but non lucratif divers types de salles (salles de gymnastique ou de rythmique, aulas, salles polyvalentes...) dans **48 ÉCOLES**. En 2015, on a comptabilisé **764 MISES À DISPOSITION** de locaux d'écoles primaires pour des activités para et périscolaires.

Ateliers Découverte Les Ateliers Découverte permettent à des élèves de 3P à 8P de pratiquer gratuitement des activités sportives et culturelles durant le temps parascolaire. Organisés par la Ville de Genève, en collaboration avec le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), ces ateliers sont animés par des associations compétentes et reconnues. En 2015, près de **1'500 ENFANTS** ont participé aux **70 ATELIERS DÉCOUVERTE** proposés dans **29 ÉCOLES** durant le temps extrascolaire. Cette même année, des ateliers mobiles, d'une durée de 4 à 5 séances, ont été mis sur pied pour les enfants des écoles ne bénéficiant pas d'Ateliers Découverte. Les enfants peuvent par exemple observer la nature au fil des saisons, réaliser des expériences en lien avec l'énergie, découvrir les œuvres du Fonds municipal d'art contemporain (FMAC), créer une sculpture ou encore leur propre livre.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

En Ville de Genève, la police municipale contribue à maintenir la sécurité et la tranquillité de la population par des actions préventives et répressives, tout en tissant des liens privilégiés avec les acteur-trice-s des quartiers: commerçant-e-s, écoles, travailleur-euse-s sociaux hors murs, concierges ou habitant-e-s. En cas de sinistre, le personnel du Service d'incendie et de secours (SIS) porte assistance à la population. Leur champ d'intervention est vaste: incendies, noyades, désincarcérations lors de collisions, accidents chimiques et transports de blessé-e-s.

Police de proximité Au cours de ces trois dernières années, les effectifs de la police municipale ont augmenté de plus de 50%. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2015, la police municipale compte **200 AGENT-E-S**. Ces nouveaux effectifs permettent de mieux lutter contre la délinquance de rue et d'intensifier les efforts en matière de police de proximité. Depuis 2015 également, la police municipale dispose de **6 POSTES** et d'**1 ANTENNE** situés dans divers quartiers de la commune. Ces lieux permettent de créer un lien entre la population et l'administration. Par ailleurs, une **CENTRALE TÉLÉPHONIQUE** répond aux citoyennes et citoyens **7 JOURS SUR 7** (022 418 22 22) et transfère les appels à la police cantonale si nécessaire.

Etat civil Le service de l'état civil a pour mission d'enregistrer tous les événements qui marquent le parcours de vie d'une personne dans le registre officiel fédéral de l'état civil. Il s'occupe entre autres des enregistrements de naissances, des demandes de cartes d'identité et des commandes d'actes officiels. Les officier-ère-s d'état civil procèdent également à la célébration des mariages et à l'enregistrement des partenariats. En 2015, plus de **23'500 ACTES** ont été commandés, près de **5'000 NAISSANCES** enregistrées et **709 CÉLÉBRATIONS** organisées.





AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT URBAIN

La Ville de Genève veille sur l'environnement. Elle promeut un développement durable, respectueux de la nature comme de la population. Elle accorde par ailleurs une grande importance à l'espace public, qui doit permettre aux Genevoises et Genevois de se sentir bien dans leur ville.

Urbanature En 2015, **6 PROJETS** ont été lancés. Ils se focalisent sur la végétalisation durable et le développement de la biodiversité, en particulier grâce à la pose de **50 NICHOURS** au cœur de la cité et la création de **2 ÉTANGS** pour les batraciens au Bois-de-la-Bâtie. Finalement, pour sensibiliser passant-e-s et habitant-e-s à la thématique de la nature en ville, **6 BALADES** commentées par des biologistes ont été mises sur pied.

Plaques de rue Une centaine de plaques de rues ont été choisies parmi les **800 NOMS DE RUES** de la Ville et mises en vente aux enchères sur internet en 2015. De véritables morceaux de patrimoine urbain ont ainsi été proposés au public. Cette vente a connu un grand succès. La Commune a utilisé la somme récoltée pour des dépenses d'entretien public, notamment en ce qui concerne les monuments et œuvres d'art, qui ont subi de nombreuses dégradations en 2015.

WC publics En 2015, la Ville de Genève a achevé la rénovation de ses toilettes publiques. Menée en deux étapes sur 5 ans, cette opération a concerné **21 WC** répartis sur les deux rives. Les installations rénovées visent à proposer des toilettes plus écologiques et accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le choix des matériaux a pour objectif principal de résister au vandalisme et est aisé d'entretien. Les cabines disposent désormais de leur propre lavabo et s'ouvrent directement sur l'extérieur, de façon à réduire les incivilités.



VILLE DE
GENÈVE

12 08 16

cyclistes aujourd'hui

10999

1 000 000

900 000

800 000

700 000

600 000

500 000

400 000

300 000

année

200 000

MOBILITÉ

L'administration municipale promeut des solutions en matière de mobilité ayant un faible impact sur l'environnement.

Dans les quartiers, elle propose et réalise des zones à vitesse modérée qui permettent de réduire le bruit et la pollution.

L'aménagement de trottoirs plus larges, de zones piétonnes et de pistes cyclables répond également au besoin des habitant-e-s pour se déplacer avec facilité et en sécurité dans un environnement plus agréable.

Promotion du vélo La Ville de Genève poursuit le développement de son réseau cyclable et promeut l'utilisation du vélo. C'est un moyen de transport urbain rapide, non polluant et silencieux, qui participe à offrir une meilleure qualité de vie en ville. Un compteur automatique de trafic cycliste a été installé sur la piste cyclable du Quai Ernest-Ansermet. Ce système permet de mieux comprendre les habitudes et besoins des cyclistes. Il a par exemple montré que le mois de juin comptabilisait le plus haut taux de fréquentation, avec **50'000 CYCLISTES**, alors que le mois de février n'en a vu passer que 24'000. En outre, de mai à octobre, la Ville a organisé une campagne de prêt de vélos électriques sur la Place des Nations, en collaboration avec Genève-roule et des Organisations internationales. Cette action plébiscitée a enregistré **3'500 PRÊTS**.

Transports publics Des travaux ont été réalisés pour rehausser les quais de certains arrêts de tram. Il s'agit des quais les plus anciens, qui avaient été construits à une hauteur inférieure à 25 centimètres, contrairement aux arrêts plus récents. Désormais, l'accès aux véhicules s'effectue sans différence de niveau, alors qu'auparavant il fallait franchir des marches. Si l'accessibilité est simplifiée, notamment pour les personnes à mobilité réduite, le surcroît de confort bénéficie à l'ensemble de la population. De plus, grâce à ces aménagements, la Ville s'adapte à la Loi fédérale sur l'égalité pour les handicapés. Entre 2013 et 2015, **7 ARRÊTS** ont été rehaussés (Goulart, Isaac-Mercier, Stand, Cirque, Bel-Air Cité, Molard et Blanche).

IMMOBILIER

La Ville de Genève possède un important parc immobilier, composé d'immeubles de logement, d'arcades commerciales, d'établissements publics et de salles communales. Elle œuvre quotidiennement au développement, à l'entretien et à la préservation de ce patrimoine, en veillant à répondre aux besoins de l'ensemble de la population.

Logement A Genève, le logement représente une grave préoccupation pour une grande partie de la population. Les appartements vacants sont rares et les loyers atteignent des niveaux très élevés, inaccessibles pour de nombreux Genevois-e-s. Cette situation entraîne une précarisation préoccupante de sa population. La Ville de Genève mène une politique volontariste pour faire face à cette problématique. En 2015, près de 20% des personnes faisant une demande de logement à la Gérance Immobilière Municipale (GIM) ne disposaient pas d'une habitation alors que 7% la sous-louaient. **74% DES DEMANDEUR-EUSE-S** inscrit-e-s à la GIM disposaient de revenus se situant dans une fourchette allant de **CHF 20'000.- À CHF 75'000.- PAR AN**, **35,5%** se situaient dans une catégorie des **REVENUS ALLANT DE CHF 30'000.- À CHF 50'000.- PAR AN**. Pour les personnes se situant dans ces classes de revenus, la Ville de Genève est désormais l'un des derniers propriétaires à offrir une solution de logement adéquate, sachant que le loyer est fixé en tenant compte des moyens financiers des locataires.

Salles communales Les **5 SALLES COMMUNALES**, disponibles à la location pour les particuliers, les entreprises ou les associations, sont situées au cœur de la ville. Leurs différentes caractéristiques, tailles, infrastructures permettent d'y organiser tout type de manifestation. Par exemple, la grande salle du Palladium peut accueillir jusqu'à **1300 PERSONNES** et se prête particulièrement bien aux concerts et soirées dansantes. Quant à la très prisée salle communale de Plainpalais, elle a reçu 80 événements en 2015, dont le Festival du film et forum international sur les droits humains (FIFDH), La Bâtie, la remise du Prix IDDEA ou encore le traditionnel Réveillon de la solidarité.



ADMINISTRATION

La Ville de Genève fonctionne grâce au travail conjoint de plusieurs organes : le Conseil municipal (CM), le Conseil administratif (CA) et l'administration municipale.

Administration municipale L'administration municipale cherche à rendre ses informations accessibles au plus grand nombre. Pour ce faire, elle utilise différents outils de communication. Le site Internet www.ville-geneve.ch reçoit plus de **12'000 VISITES** par jour. Il contient de multiples informations sur l'organisation de la vie municipale, les prestations offertes ainsi que les événements proposés. La Ville communique également sur les réseaux sociaux et plus de **38'000 FANS** suivent la page Facebook officielle. Le magazine *Vivre à Genève*, avec son nouvel agenda, est tiré à **115'000 EXEMPLAIRES**. Il est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Le magazine, qui paraît cinq fois par an, est également disponible dans **5 CAISSETTES** disposées dans des lieux stratégiques. Des vidéos sont aussi régulièrement produites et présentent des lieux, des actions ou des services de la Ville.

Elections En juin 2015, les organes du délibératif et de l'exécutif ont été renouvelés pour une période de **5 ANS**. Le Conseil municipal est composé de **80 ÉLU-E-S** dont 19 personnes représentant le Parti socialiste, 15 le Parti libéral-radical, 11 le Parti démocrate-chrétien, 11 le Mouvement des citoyens genevois, 10 Ensemble à Gauche, 8 Les Verts et 6 l'Union démocratique du centre. Le Conseil administratif n'a pas changé et les **5 ÉLU-E-S** sont toujours Mesdames Esther Alder (cohésion sociale et solidarité) et Sandrine Salerno (finances et logement), ainsi que Messieurs Guillaume Barazzone (environnement urbain et sécurité), Sami Kanaan (culture et sport) et Rémy Pagani (constructions et aménagement).



INVESTISSEMENTS

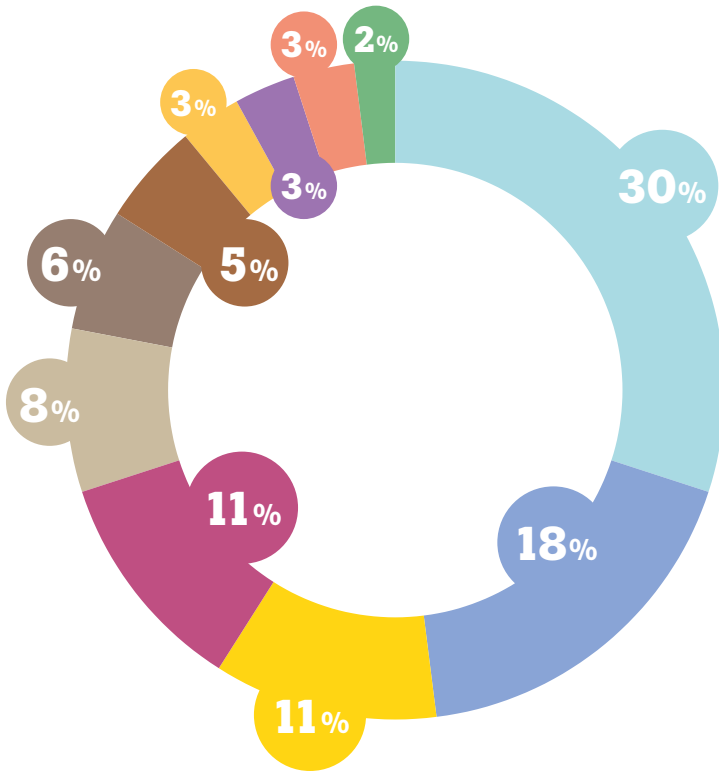
Outre ses charges de fonctionnement, la Ville de Genève définit chaque année un budget d'investissement afin d'acquérir, de construire et de rénover des infrastructures pérennes.

En 2015, les investissements nets ont atteint 132.2 MILLIONS DE FRANCS. 30% de ce montant a été consacré au domaine « culture et loisirs » et 18% au domaine « écoles publiques ».

Classement des 10 plus importantes dépenses d'investissement en 2015

Investissement	Montant dépensé en 2015	Crédit total
Ecoquartier de la Jonction – Carré Vert	15'160'377	67'889'605
Construction d'une école et d'une crèche à Chandieu	11'928'063	65'495'132
Etude d'aménagement à l'Alhambra	9'858'640	39'706'500
Acquisition rue René-Louis-Piachaud 4, en vue d'une reconversion en espace de quartier	6'447'044	6'460'000
Construction d'une salle d'éducation physique à l'école des Croupettes	5'019'081	14'834'358
Rénovation de l'école des Crêts-de-Champel	4'807'902	22'058'200
Secteur Gare des Eaux-Vives	4'621'707	24'968'000
Agrandissement et rénovation du Musée d'ethnographie de Genève	3'712'054	47'690'000
Réalisation d'un niveau supplémentaire à l'espace de vie enfantine de Carfagni-Chateaubriand	3'561'557	6'798'500
Rénovation des Minoteries	3'307'931	91'323'599

Répartition par domaine des investissements en 2015 :



- Culture et loisirs
- Écoles publiques
- Social
- Logement
- Aménagement du domaine public
- Hygiène et salubrité publique
- Administration générale
- Acquisition de terrains
- Sports
- Aménagement du domaine privé
- Industrie, artisanat, commerce



Voici quelques exemples de dépenses d'investissements réalisées en 2015 par la Ville de Genève:

Institution de la petite enfance Dans le quartier des Pâquis, l'espace de vie enfantine (EVE) de Carfagni-Chateaubriand, ouvert en 2006, propose 57 places de crèche et 18 places de dépannage. Mais dans cette zone de la Ville, les besoins d'accueil sont particulièrement élevés et les structures actuelles ne permettent pas de répondre à la demande. Entre 2011 et 2014, le Conseil municipal a donc voté plusieurs crédits pour un montant total de **6.8 MILLIONS DE FRANCS**, afin de procéder à la surélévation de l'EVE de Carfagni-Chateaubriand et d'y réaliser une nouvelle institution de la petite enfance. En novembre 2015, la crèche de Carfagni-Léman a ainsi ouvert ses portes, avec une capacité d'accueil de **92 PLACES**. Grâce à une importante centrale solaire photovoltaïque de **515 M²** installée en toiture, cette crèche est par ailleurs quasiment autonome en énergie.

Logement Construit au début du 18^e siècle, l'immeuble sis au 7, rue de la Tour-de-Boël est l'un des plus anciens immeubles de la Vieille Ville. Or, mises à part des interventions sur la façade et quelques travaux de consolidation des fondations, l'immeuble n'avait fait l'objet que de mesures d'entretien courant. Il n'était équipé ni de chauffage central, ni de salles de bains et les WC étaient à l'étage. Grâce à un crédit total de **4.9 MILLIONS DE FRANCS**, la Ville de Genève a pu complètement remettre à neuf ce fleuron du patrimoine architectural. Les **10 APPARTEMENTS DE 3 PIÈCES** ont été rénovés et équipés des salles de bains avec WC, **1 APPARTEMENT DE 5 PIÈCES** a été créé dans les combles et un ascenseur installé. Au rez-de-chaussée, les **2 LOCAUX COMMERCIAUX** ont également été rénovés. L'isolation partielle a permis de diminuer les consommations de chauffage de l'ordre de 50%. L'immeuble offre désormais des conditions d'habitabilité dignes de ce nom.

LE SAUVEZ-VOUS ?

En 2015 :

- **702'430 ENTRÉES** ont été comptabilisées dans les musées municipaux.
- **100'000 BRACELETS** sur lesquels étaient imprimées les différentes filières d'apprentissage disponibles au sein de l'administration municipale ont été distribués lors de Cité-métier.ch, l'expo.
- **78'800 BILLETS** ont été proposés à tarif réduit dans les domaines de la danse, du théâtre, du cinéma et de la musique.
- **10 ESPACES FITNESS DE PLEIN AIR** « Proxisport » sont accessibles dans les quartiers.
- Lors de « l'Exposition universelle » à Milan: 900'000 visiteur-euse-s ont accédé à l'espace et à l'exposition commune des villes suisses (Genève, Bâle, Zürich) et près de **200 PERSONNES** ont contribué au programme genevois, dont **135 ÉTUDIANT-E-S** des Hautes écoles spécialisées (HES) et **50 PERSONNES ISSUES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE** dans le domaine de l'alimentation.
- Au 31 décembre, plus de **800 GENEVOIS-E-S** s'étaient déjà fait tirer le portrait dans le cadre du projet « Genève, sa gueule ».
- Près de **8'000 BROCHURES** sur le droit de vote et la citoyenneté ont été adressées aux personnes étrangères pouvant voter pour la première fois lors des élections municipales du printemps.
- Pour la seconde édition de la manifestation « Plaine de jeunes », **75 ASSOCIATIONS** ont proposé au public des spectacles, des stands et des animations pour promouvoir leurs activités auprès des 15-25 ans, mais aussi du grand public.

B

ZONE
collectivités
publiques

VILLE DE GENEVE

CITE DES METIERS





WWW.VILLE-GENEVE.CH